

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 7 mars 2022

Présents : MM. INACIO, PEDRO GOMES, LOUVEL, , VIMONT.
Absents : MM. HOUANT, BIDARD, NOYELLE. BOKOBZA

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIER

ETANG ST NOM ES

Demande du club pour être reçu par la Commission pour lui présenter le fonctionnement de son école de foot et obtenir des conseils pour continuer son développement.

La Commission salue cette initiative et vous propose de vous recevoir le lundi 21 mars à 19h00 au siège du District.

PLATEAUX U6-U9

PLATEAU SPECIFIQUE U6

Pour consulter la répartition des clubs sur le plateau spécifique U6 du 12 mars : [cliquez ici](#)

820 102 du 12/03/22 : VELIZY ASC

Le club des CLAYES SOUS BOIS USM nous dit ne pas avoir inscrit d'équipes pour ce plateau.

Après vérifications, la Commission confirme et vous retire des plateaux. Cela engendre des modifications sur les plateaux de MAUREPAS, VELIZY ASC & YVELINES US.

PLATEAUX U6-U7

Pour consulter tous les plateaux de la prochaine phase de plateaux U6-U7 : [cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

CARRIERES S/S US : 4 équipes
GUYANCOURT ES : 4 équipes

La Commission va procéder à des ajustements sur les plateaux pour intégrer ces équipes. Elle appelle ces clubs à plus de vigilance à l'avenir.

850 108 du 16/04/22 : NEAUPHLE PONT. RC

Le club d'ELANCOURT nous informe qu'il ne participera pas à ce plateau en raison de l'absence de ses responsables.

La Commission prend note.

PLATEAUX U8-U9

Pour consulter tous les plateaux de la prochaine phase de plateaux U8-U9 : [cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

BOUAFLE FLINS ES : 4 équipes sur les 3 dernières dates.
DAMMARTIN EN SERVE AS : 1 équipe le 26/03.
FOURQUEUX OMS : 4 équipes
MARLY LE ROI US : 8 équipes à partir du 26/03.
PLAISIROIS FO : 4 équipes

La Commission va procéder à des ajustements sur les plateaux pour intégrer ces équipes. Elle appelle ces clubs à plus de vigilance à l'avenir.

860 108 du 12/03/22 : MAISONS LAFFITTE FC

Le club nous informe qu'il ne peut accueillir ce plateau en raison d'un programme chargé sur la matinée. De plus le club de HOUILLES AC ne participera pas à ce plateau, car il avait demandé à ne pas engager 8 équipes sur cette date en raison du plateau spécifique U6 en parallèle. Le club de PLAISIROIS FO se propose d'accueillir ce plateau.

La Commission prend note et dit plateau à jouer à PLAISIROIS FO.

CARRIERES GRE AS

Le club nous signale qu'il est 2 fois recevant ce samedi 12 mars et qu'un 3ème groupe d'équipe est également engagé en trop.

La Commission dit, le plateau 860 115 est à jouer à ROSNY CSM et elle vous retire du plateau 860116 à VILLEPREUX FC.

860 113 du 26/03/22 : CONFLANS FC

Le club nous informe recevoir un plateau U9 + un plateau U11F et un plateau U13F.

La Commission demande au club de MAISONS LAFFITTE FC s'il peut recevoir ce plateau.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Pour consulter tous les plateaux de la prochaine phase de plateaux U8-U9 Espoirs : [cliquez ici](#)

CRITERIUMS U10-U13

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

CRITERIUM DPTAL U10-U11

Par année poules E1/E2 du 12/03/22

60340/60368 : MONTESSONS US 2 12 / CARRIERES GRE 2 12

Demande du club de MONTESSONS US pour jouer ces rencontres à 12h30.

Accord de la Commission.

BUCHELOISE AS

Demande du club pour reporter ses rencontres du 12 mars en raison de l'organisation d'un match caritatif avec le Variétés Club de France.

Accord de la Commission, merci de prévenir MAGNANVILLE LIONS.

CRITERIUM DPTAL U12-U13

VINSKY FC 1

Le club nous explique les difficultés administratives rencontrées suite au départ de son correspondant footclubs. Il nous dit désormais avoir débloqué les accès pour que la FMI puisse être enfin utilisée.

La Commission prend note et après vérifications, maintient le club sur le dispositif et compte sur lui pour éviter tout problème de cet ordre à l'avenir.

1 équipe Poule C du 19/03/22

61575 : AUBERGENVILLE FC 3 / PORCHEVILLE FC 1

Le club d'AUBERGENVILLE FC nous fournit un arrêté municipal pour cette date, il ne pourra donc accueillir cette rencontre.

La Commission vous propose de l'inverser, avec l'accord des 2 clubs pour le lundi 14 mars 12h00. Sinon, il sera annulé.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

LIMAY ALJ

Demande du club pour changer son éducateur U10.

Après vérifications, accord de la Commission. Néanmoins, elle vous demande des précisions, car sauf erreur, l'éducateur U11 n'a pas sa licence de validée.

FESTIVAL FOOT U13

Pour consulter le tirage et la documentation du prochain tour du Festival Foot U13, qui se déroulera le samedi 12 mars : [cliquez ici](#)

FF301 du 12/03/22 : ACHERES CS

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission, merci de prévenir vos adversaires.

FF303 du 12/03/22 : POISSY AS

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission, merci de prévenir vos adversaires.

FF305 du 12/03/22 : MONTIGNY LE BX AS

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission, merci de prévenir vos adversaires.

FF312 du 12/03/22 : CONFLANS FC

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission, merci de prévenir vos adversaires.

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 12/02/22

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

860-108 : FOURQUEUX OMS
860-111 : HOUILLES SO
860-115 :BOUAFLES FLINS
870-104 : PORCHEVILLE FC

Fiche équipe

860-103 : CARRIERES GRESILLONS 2
860-104 : NEAUPHLE PONCHARTRAIN 78
860-106 : MAGNY 78
860-107 : GUERVILLES ARNOUVILLES AS
860-108 : FOURQUEUX AMS, CONFLANS PLM
860-111: HOUILLES SO, ST GERMAIN FC, CHANTELOUP US
860-114: LIMAY ALJ
860-115: BOUAFLE FLINS
860-116: MARLY LE ROI US, TRAPPES ES
870-102 : VERSAILLES JUSSIEU AS
870-104 : PORCHEVILLE FC, MANTES AFC, TESSANCOURT FC,
AUTEUILLOIS AS
870-106 : CHAMBOURCY ASM,
870-109: FONTENAY ST PERE AS

U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 12/02/22

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche équipe

2601 : LIMAY ALJ